La commune de Conty est désormais équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour la délivrance des titres d'identité sécurisés.

Pour ce faire, il faut :

- Prendre rendez-vous OBLIGATOIREMENT en mairie de Conty au **03 22 41 66 55**

- Effectuer la pré-demande en ligne sur le site sécurisé de l'ANTS :

  https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

- Se munir des documents originaux et leurs copies à fournir selon la demande (voir sur ANTS)